

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BREST - 2901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 25/07/2024 - 4192 - 2019 B 00984 - 879 237 915 - JLT INVEST



Dépot N° 4192

LE 23 JUIL. 2024

R.C.S. BREST

JLT INVEST

Comptes annuels
Mission de présentation
31/12/2023



44 AVENUE DE LA FRANCE LIBRE
29000 QUIMPER
TEL 02 98 10 51 48
WWW.REVALEN.FR



JLT INVEST

31/12/2023
Comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Sommaire

0.1	Bilan actif	3
0.2	Bilan passif	4
0.3	Compte de résultat	5

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat. out. industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes TOTAL			
	Immobilisations financières ⁽¹⁾	Participations évaluées par équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Titres immob. de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières TOTAL	238 429	50 000	188 429
					195 399
Total de l'actif immobilisé		238 429	50 000	188 429	195 399
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises TOTAL			
		Avances et acomptes versés sur commandes	1 100	1 100	1 100
	Créances ⁽²⁾	Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit et appelé, non versé TOTAL	1 800 349 841 351 641	17 000 332 841 17 000	7 884 327 851 335 736
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : Instruments de trésorerie Disponibilités TOTAL	45 314 45 314	45 314 45 314	167 595 167 595
		Charges constatées d'avance			
		Total de l'actif circulant	398 055	17 000	381 055
					504 432
Frais d'émission d'emprunts à évaluer Primes de remboursement des emprunts Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		636 484	67 000	569 484	699 831
Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	105 196	33 875
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	33 327	71 321
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	248 524	215 196
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		248 524	215 196
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	315 562	454 326
	Total	315 562	454 326
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
Dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327	2 028
	Dettes fiscales et sociales	3 451	21 446
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 619	6 833
	Instruments de trésorerie		
	Total	5 397	30 307
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		320 960	484 634
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		569 484	699 831
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	320 960	484 634
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs		

SASU JLT INVEST

Annexe aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2023

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	3
1.1	Évènements principaux.....	3
1.2	Principes, règles et méthodes comptables.....	3
2	Informations relatives au bilan.....	4
2.1	Actif	4
2.1.1	Immobilisations incorporelles.....	4
2.1.2	Immobilisations corporelles.....	4
2.1.3	Tableaux des amortissements	5
2.1.4	Immobilisations financières	5
2.1.5	Stocks	10
2.1.6	Produits à recevoir	11
2.1.7	Créances.....	12
2.1.8	Disponibilités et divers	13
2.2	Passif.....	13
2.2.1	Capitaux propres.....	13
2.2.2	Provisions pour risques et charges	14
2.2.3	Dettes financières et autres dettes.....	14
2.2.4	Charges à payer.....	15
3	Informations relatives au compte de résultat.....	17
4	Impôt sur les bénéfices.....	17
5	Autres informations.....	18
5.1	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	18
5.2	Engagements pris en matière de crédit-bail.....	19
5.3	Engagements hors bilan.....	20
6	Conséquences de l'événement Covid-19.....	20
6.1	Règles et méthodes comptables	20
6.2	Conditions particulières d'activité pendant la période	21
6.3	Méthodologie suivie.....	21
6.4	Impacts de l'événement Covid-19	21
6.5	Impact sur le bilan	21
6.5.1	Informations chiffrées sur les points d'attention retenus	21
6.6	Impact sur le chiffre d'affaires	22
6.6.1	Informations chiffrées sur les points d'attention retenus	22

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

6.7	Impact sur les autres produits	22
6.7.1	Informations chiffrées sur les points d'attention retenus	23
6.8	Impact sur les charges	23
6.8.1	Informations chiffrées sur les points d'attention retenus	23
7	Règles et méthodes comptables	24
7.1	Conséquences de l'événement Covid-19.....	24
7.1.1	Eléments justifiant l'absence d'impact significatif covid-19	24

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-	-	-
Financières	-	-	50,000	-	-	50,000
TOTAL						

2.1.4 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition, apports, versements	Annulation par le poste à poste	Cessions, Rejets
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	50,030	-	7,000
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

Dépréciation des titres de participations de la société BREA.

Des tests de dépréciations des titres ont été effectués sur les autres participations.

Le caractère exceptionnel des déficits de certaines sociétés et l'absence d'incertitude sur la continuité d'exploitation des filiales nous conduite à ne pas déprécier les titres de participations.

2.1.4.1 Informations relatives aux filiales et participations

2.1.4.1.1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
RGQ	10000	100%	10000		86 682	103 723
	-43 008	0			-35 963	103 723
	Observation :					
RSG	1000	100%	1000		206 894	272 110
	-27 300	0			-22 617	272 110
	Observation :					
EAJF	10000	100%	10000		357 891	137 450
	44 012	0			-16 467	137 450
	Observation :					
BREA	50 000	100%	50 000		141 686	146 089
	2 852	4964	0		-51 147	146 089
	Observation : dépréciation des titres à 100%					
SOCIOS	5000	100%	5000		218 612	46 526
	-110	23 000			-30 783	46 526
	Observation :					
MAURESQUE	1000	100%	1000		491 348	567 718
	-76 249	0			-56 905	567 718

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	Observation :				
LOK	1000	100%	1000	9 391	25 190
	-6 083	0		-1 098	25 190
	Observation :				

Participations (10 à 50% capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Résultat report avant impôt	Dividendes	Brute	Nette	Résultat	Cautions
AB AIRLINES	10 000	50%	10 000		593 537	66 788
	58 981	25 000			32 648	66 788
	Observation :					
L'AMBASSADE BRETONNE	10 000	50%	10 000		895 869	218 096
	414 042				-55 805	218 096
	Observation :					
L'AB PROD	1 000	50%	1 000		120 984	105 918
	13 219				11 156	105 918
	Observation :					
L'AB CORP	1 000	50%	1 000		109 832	0
	22 514				-58 460	0
	Observation :					
SCI PONTS SAINT MICHEL	100	99%	100		538 632	4 413 360
	-250 862				92 201	4 413 360

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	Observation :				
SCI LFP	100	50%	100	46 579	551 319
	-2 546			-2 241	551 319
	Observation :				
	Observation :				

2.1.4.1.2 Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

Filiales (françaises et étrangères) non reprises au § A	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	Brute	Nette			
	Observation :				
	Observation :				
	Observation :				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	Observation :			
	Observation :			
	Observation :			

Participations (françaises et étrangères) non représentées au S.A.	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8) Brute Netto	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Dépenses encaissées par la société au cours de l'exercice (7)
	Observation :			
	Observation :			
	Observation :			

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	Observation :			
	Observation :			
	Observation :			

2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode FIFO. Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.5.2 Stocks de produits fabriqués

Les stocks fabriqués sont évalués au prix de revient.

Il est composé de : Néant

2.1.6 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	1,800
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	1,800

2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		1,800	1,800	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		21	21	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	6,126	6,126	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	5	5	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		343,689	343,689	-
	Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-	
TOTAL			351,641	351,641	-

2.1.8 Disponibilités et divers

Différence d'évaluation sur les valeurs mobilières de placement.

La valeur liquidative des VMP détenues à la date de clôture est de 0€.

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	100,000	-	-	100,000
Primes, réserves et écarts	43,876	71,321	-	115,197
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	71,321	-	37,994	33,327
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	215,197	71,321	37,994	248,524

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de (100 000 actions) de 1 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretien	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

2.2.3 Dettes financières et autres dettes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	327	327	-	-
Personnel et comptes rattachés	600	600	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	2,131	2,131	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	708	708	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	12	12	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	315,563	315,563	-	-
Autres dettes	1,619	1,619	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	320,960	320,960	-	-

2.2.4 Charges à payer

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	30
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	12
Divers	-
TOTAL	42

3 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	58,000	-	58,000
Production vendues :	859	-	859
- Biens	26,179	-	26,179
- Services			
Chiffre d'affaires net	85,038	-	85,038

4 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation salariés
Résultat avant impôts	48 148	-14 820	-
Impôt au taux de : -	-	-	-
Impôt sur PVLT	-	-	-
Résultat après impôts	48 148	-14 820	-

5 Autres informations

5.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	-	-
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé est de : 10

5.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements :					
- Cumuls exercices antérieurs					
- Dotations de l'exercice					
Redevances payées :					
- Cumuls exercices antérieurs					
- Exercices					
TOTAL					
Redevances restant à payer :					
- A 1 an au plus	-	-	-	-	-
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	-	-
- A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL					

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Valeur résiduelle :					
- A 1 an au plus					
- A plus d'1 an et 5 ans au plus					
- A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice					

5.3 Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	-
Cautions données	-	-
Cautions reçues	-	-
Nantissements et hypothèques	-	-

6 Conséquences de l'événement Covid-19

6.1 Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

6.2 Conditions particulières d'activité pendant la période

Saisie de la description succincte des conditions d'activité pendant la période

Suite de la saisie de la description succincte des conditions d'activité pendant la période

Suite et fin de la description succincte des conditions d'activité pendant la période.

6.3 Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Cette approche est particulièrement adaptée :

- Lorsque le niveau d'incertitude, notamment du fait d'un manque de recul par rapport à l'événement, reste élevé et rend une démarche d'ensemble délicate
- Lorsqu'il est difficile de mesurer les impacts de l'événement par rapport à une référence aisément utilisable sur les différents postes de produits et de charges
- Lorsque les interactions entre incidences sur les produits et incidences sur les charges sont complexes, notamment en termes d'hypothèses et de jugement, et donc difficiles à mettre en cohérence
- Lorsque l'entreprise souhaite privilégier une communication elle aussi ciblée

L'événement Covid-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur pour l'évaluation des actifs. L'existence d'un indice de perte de valeur n'est confirmée qu'à l'issue d'un examen des caractéristiques propres à l'entreprise. Il a donc été procédé aux tests de valeur nécessaires pour apprécier la situation.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Saisie du complément à apporter sur les incertitudes

Description de la méthodologie suivie

6.4 Impacts de l'événement Covid-19

6.5 Impact sur le bilan

Description de l'impact A de la Covid-19 sur le crédit client

Description de l'impact B de la Covid-19 sur le crédit fournisseur

Description de l'impact C de la Covid-19 sur le report d'échéances

6.5.1 Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Montant
Impact sur crédit client	

Impact sur le crédit fournisseur	
Impact sur report d'échéance d'emprunt	
Impact sur prêts contractés	
TOTAL	

6.6 Impact sur le chiffre d'affaires

Description 1 des impacts de la Covid-19 sur le CA

Description 2 des impacts de la Covid-19 sur le CA

Description 3 des impacts de la Covid-19 sur le CA

Description 4 des impacts de la Covid-19 sur le CA

Description 5 des impacts de la Covid-19 sur le CA

6.6.1 Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Impact brut	Mesure de soutien	Impact net
Impacts sur ventes de marchandises			
Impacts sur les ventes de produits finis			
Impacts sur les ventes de services A			
Impacts sur les ventes de services B			
TOTAL			

6.7 Impact sur les autres produits

Description des impacts de la covid-19 sur les autres produits - Ligne 1

Description des impacts de la covid-19 sur les autres produits - Ligne 2

Description des impacts de la covid-19 sur les autres produits - Ligne 3

6.7.1 Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Impact brut	Mesure de soutien	Impact net
Impacts sur les produits financiers			
Impacts sur les autres produits d'exploitation			
Impacts sur les produits exceptionnels			
TOTAL			

6.8 Impact sur les charges

Description des impacts de la covid-19 sur les charges d'entretien

Description des impacts de la covid-19 sur les achats de masques

6.8.1 Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Impact brut	Mesure de soutien	Impact net
Impacts sur les achats de masques, désinfectants,			
Impacts sur les achats de plexiglass			
TOTAL			

7 Règles et méthodes comptables

7.1 Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

7.1.1 Eléments justifiant l'absence d'impact significatif covid-19

Saisie d'éléments justifiant le caractère non significatif

LE 23 JUIL. 2024

JLT INVEST

R.C.S. BREST

Société Par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 100 000.00 €

Siège social : 5 PLACE DE LA LIBERTE

29200 BREST

879 237 915 RCS

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN
DATE DU 30 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
et le trente mai, à seize heures ,
l'associé de la société établi une assemblée générale ordinaire au siège social.

Monsieur JEREMY LE TROADEC préside la séance en qualité de président de la société, possède les 100 000 actions composant le capital.
En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion du président,
- le texte des résolutions proposées.

Puis Monsieur le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la société avant son immatriculation au registre du commerce et des sociétés,
- Convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune.
- Questions diverses.

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion du président.
Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du président approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 33 327 €, de la manière suivante :

- Au poste « Autres réserves » pour 33 327 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 248 524 euros et celui des réserves à 148 523 euros.

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale propose de ne pas octroyer aux associés, conformément aux statuts, un versement de dividendes pris sur les autres réserves.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, s'étant abstenu et ses parts n'ayant pas été prises en compte dans le calcul de la majorité.

Cette résolution a pour objet de porter les autres réserves à 138 523 €.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre la société et Monsieur JEREMY LE TROADEC, président de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, s'étant abstenu et ses parts n'ayant pas été prises en compte dans le calcul de la majorité.

CINQUIÈME RESOLUTION

Conformément à l'article L.210-6 du Code de commerce, l'assemblée générale ratifie les actes et engagements réalisés ou souscrits au nom et pour le compte de la société avant son immatriculation au

registre du commerce et des sociétés, tels qu'ils figurent dans l'état annexé au présent procès-verbal, lesquels engagements, ainsi repris par la société, sont réputés avoir été réalisés dès l'origine par cette dernière.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

Le président

Monsieur LE TROADEC Jérémie

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by several loops and a long horizontal stroke.